

UNE SYNERGIE D'ACTIVITES ? Engie, EDF et Areva

samedi 20 mai 2017, par [Etudiants Prépa HEC1](#)

ENGIE, EDF, AREVA...

*Une synergie d'activités ? Origine historique, poids mondial et activités de ces 3 géants. L'EPR, enjeux et déboires. Quel partenariat EDF/Areva ? Une alliance objective sur le modèle « je t'aime moi non plus » ? **Engie et EDF seront-elles les sauveurs de la filière nucléaire française ?***

Origine historique, poids mondial et activités de ces trois géants

Engie est un groupe industriel énergétique français, issu de la fusion entre GDF (datant de 1946) et Suez. Jusqu'en 2015, ce groupe est connu sous le nom GDF-Suez. Il prend alors le nom d'Engie. L'Etat français est son principal actionnaire (1/3 du capital). Il a pour activité la fourniture d'énergie et de services. Il est expert dans trois domaines : électricité, gaz naturel et services à l'énergie. Il compte plus de 150 000 salariés dans 70 pays, son siège social se trouve à Paris. En 2015, c'est le 4ème groupe mondial dans le secteur de l'énergie (hors pétrole) avec un chiffre d'affaires de 70 milliards euros, un peu en baisse en 2016. Engie soutient depuis 2015 un mouvement de transition énergétique vers une énergie durable. La société repose sur le développement économique, le progrès social et la préservation des ressources naturelles avec comme objectifs, la réduction d'émission de carbone et la limitation du gaspillage.

EDF est né dans l'après seconde guerre mondiale à partir de deux entreprises privées qui assuraient la production, le transport et la distribution d'électricité pendant le conflit. L'entreprise est nationalisée en 1946 et devient un monopole d'Etat. Elle participe notamment à la reconstruction des réseaux et équipements électriques tout en répondant à la demande croissante des français en électricité pendant les 30 Glorieuses. Le choc pétrolier de 1973 engendre un tournant dans la politique énergétique française. EDF participe à la création du parc nucléaire français. Dans les années 90 et 2000, l'électricité s'ouvre à la concurrence, EDF se développe en Europe, devient une société anonyme en 2004, lui permettant d'ouvrir son capital aux investissements étrangers. Le groupe produit, transporte et distribue l'électricité (d'origine nucléaire à 78 %). Le solde provient de l'énergie thermique fossile et hydraulique. Le groupe est présent en France sur 95 % du territoire. C'est aussi le leader mondial des énergies à bas carbone avec 71.2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2015. EDF se développe dans 15 pays avec notamment des centres de recherche en Europe, en Asie et aux EUA. Il a la volonté de se tourner vers l'avenir en développant des solutions énergétiques plus innovantes et moins polluantes à partir des nouvelles technologies.

Areva est une entreprise fondée en 2001, le siège social est à Paris. Le principal actionnaire du groupe est le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique et aux Énergies Alternatives, détient 54,37 % du capital début 2015). L'Etat français a un rôle majeur, il est directement actionnaire à 29 %. Il peut notamment interférer dans les activités stratégiques du groupe à travers les autorités de tutelle du nucléaire. Par exemple, l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) est chargée de surveiller les activités liées au nucléaire civil en France. Areva fournit des produits et services dans le secteur de l'énergie et plus particulièrement dans le nucléaire mondial. Le groupe, leader mondial de l'énergie nucléaire, intervient sur l'ensemble du cycle : extraction de l'uranium, sa concentration, son raffinage, l'assemblage, le recyclage, en passant par la conception de réacteurs nucléaires et les services pour leur exploitation. Il essaie également de se développer dans le secteur des énergies renouvelables (biomasse, énergie éolienne, énergie solaire et hydrogène). Areva est un groupe international dont le réseau industriel s'étend dans plus d'une quarantaine de pays. Ses produits sont commercialisés dans une centaine de pays. Il a noué des partenariats avec des clients étrangers producteurs d'électricité, il est associé à d'importants projets énergétiques internationaux (accords avec la Chine pour le développement de centrales de moyenne puissance). Tourné vers l'avenir, il a le souhait de fournir à ses clients des solutions pour produire de l'électricité sans émissions de CO2, ainsi qu'une volonté d'indépendance énergétique. Cependant, depuis quelques années Areva connaît des difficultés : perte nette de 4,8 milliards d'euros pour l'année 2014 avec un chiffre d'affaires de 8,3 milliards d'euros. Nouvelle perte de 2 milliards d'euros en 2015, soit une perte globale de 10 milliards d'euros en cinq ans. Trois explications peuvent expliquer cette descente aux enfers

1. L'affaire UraMin : en 2007, Areva rachète pour 1,8 milliard d'euros la société canadienne Uramin d'exploitation d'uranium dans le but de prendre possession des gisements d'uranium (se révèlent finalement inexploitable et surévalués). Les pertes économiques qui en découlent sont énormes pour la société qui voulait juste sécuriser son approvisionnement.

2. Les conséquences de la catastrophe de Fukushima qui conduit à une perte de confiance dans le nucléaire. L'accident a mis en évidence les risques du nucléaire qui pousse Areva à collaborer par la suite avec EDF.

3. Les difficultés liées à l'EPR. Ces deux dernières causes sont donc des obstacles majeurs qu'Areva doit surmonter pour son futur.

L'EPR, enjeux et déboires

L'EPR (European Pressurized Reactor), ou réacteur pressurisé européen, est un système de production d'électricité de forte puissance (de l'ordre de 1 650 MWe) utilisant la fission nucléaire et de l'eau sous pression comme caloporteur, dans un ensemble à très forte sûreté. Il est construit par Areva. C'est un réacteur de 3ème génération, destiné à prendre la relève des centrales actuellement en exploitation. L'EPR devrait permettre de produire une énergie 10 % moins cher au kWh que le nucléaire actuel (la puissance du réacteur est accrue : 1.600 Mwe contre 1450 Mwe aujourd'hui), il y a diminution de 15 % de l'uranium nécessaire pour produire l'électricité, la durée de vie passe de 40 à 60 ans. Le délai de construction est ramené à moins de 5 ans. Il existe à l'heure actuelle 4 réacteurs EPR en construction dans le monde : à Olkiluoto en Finlande depuis fin 2005, à Flamanville en France depuis mi 2007 (futur exploitant : EDF en charge de la maîtrise d'œuvre de la construction), 2 à Taishan en Chine. Les enjeux tournent autour de la transition écologique (moins de matériaux et de déchets) et de l'innovation pour conquérir des marchés. Enjeux de sûreté surtout : la sûreté a été une variable importante dans la conception du

réacteur. Le projet comprend 4 systèmes de sécurité redondants et une épaisse enveloppe de confinement en béton qui réduisent considérablement le risque d'accident nucléaire grave (accidentel ou intentionnel). Mais en 2009, plusieurs autorités de sûreté nucléaire européenne ont émis des réserves sur le système informatique et ont demandé à Areva de leur fournir les preuves de son bon fonctionnement en toutes circonstances. Enjeux économiques aussi : l'EPR a été conçu pour accroître la compétitivité de l'électricité nucléaire et remplacer les réacteurs vieillissants de 2e génération. Sur ce point, le projet rencontre aussi des difficultés : l'EPR de Flamanville (EDF est le maître d'œuvre) devait être lancé en 2017 (avec 5 ans de retard sur le calendrier initial) pour un coût passé de 3 à 8,5 milliards d'euros. L'EPR finlandais n'a toujours pas été démarré en avril 2015 (quatre reports de la date de livraison, initialement prévue en 2009). D'un point de vue commercial, l'EPR risque de rester coûteux par rapport à ses concurrents directs.

Les déboires sont nombreux. Le chantier est lancé en 2007. EDF est autorisé à construire son réacteur de nouvelle génération EPR, à côté de la centrale nucléaire existante de Flamanville (Manche). La date limite de livraison du chantier est fixée en avril 2017. Le coût total est estimé à 3,3 milliards d'euros. En 2015, l'ASN annonce avoir découvert de nouvelles « anomalies dans la composition de l'acier de certaines zones du couvercle de la cuve » du futur réacteur de Flamanville. La cuve est fragilisée par un taux de carbone trop élevé. En 2016 des dysfonctionnements sont repérés à la forge du Creusot. Dans cette usine d'Areva sont fabriqués les composants d'îlots nucléaires des centrales dont ceux de l'EPR Flamanville. Le coût du chantier est désormais estimé à 10,5 milliards d'euros. En 2017 une enquête de journalistes de Radio France affirme que EDF et AREVA avaient connaissance depuis 2005 des soucis de fabrication à la forge du Creusot. Problème. Les deux entreprises publiques n'ont pas pour autant mis un terme aux commandes. L'ASN doit trancher à l'automne. Problème de qualité mais aussi de confiance : les anomalies s'avèrent être des falsifications.

Quel contexte ? Depuis quelques années, Areva connaît des difficultés financières majeures. C'est à partir de 2014, qu'intervient l'idée d'un potentiel partenariat entre EDF et AREVA. Cette dernière est spécialisée dans la maintenance des centrales nucléaires et le traitement des déchets (qu'ils soient radioactifs ou autre). Dans les années 1990-2000, sous la direction d'A. Lauvergeon, elle se diversifie dans la construction et la vente de centrales nucléaires, domaine qui est à la base le terrain d'EDF. Les choix industriels hasardeux d'A. Lauvergeon (faire d'Areva une entreprise autonome) se sont soldés par une série d'échecs. A ces difficultés économiques et technologiques s'ajoute un contexte difficile sur le plan politique et écologique (catastrophe au Japon, nucléaire contesté face à la transition énergétique).

En 2014, dans Le Figaro, le ministre de l'Economie **E. Macron, estime que le redressement d'Areva « repose sur trois axes : un plan d'économies, une relance de sa politique à l'export et une refonte de la filière nucléaire française »**. La refonte de la filière nucléaire française passerait par un nouveau partenariat avec EDF. Le ministre estime « qu'Areva paie aussi le prix d'années de manque de transparence et de mauvaises relations avec EDF ». Des relations notoirement exécrables, comme le rappelle Le Monde, quand A. Lauvergeon dirigeait Areva (2001-2011) et Henri Proglio EDF (2009-2014). Areva s'engage finalement en juillet 2015 dans un plan de sauvetage qui passe par la cession à EDF de l'activité réacteurs nucléaires. Le groupe se recentre sur ses activités d'origine.

Derrière ce partenariat, il y a des enjeux politiques de taille. Ces deux entreprises sont des acteurs clés du domaine de l'énergie, domaine dans lequel l'Etat se doit d'être acteur. Il s'agit d'assurer l'indépendance énergétique, de plus en plus essentielle d'un point de vue géopolitique. Il y a aussi la question de la préservation des emplois. Depuis que l'Etat a acté la reprise de l'activité réacteurs d'Areva par EDF (1/3 de l'activité et des effectifs du groupe) l'inquiétude a gagné la filière nucléaire française. Le redressement d'Areva passe notamment par des suppressions d'emplois (6 000 postes concernés dans le monde). Areva est en pleine restructuration avec 2 700 emplois supprimés en France, et un plan de départ volontaire qui sera effectif en 2017. In fine, on se rend compte que d'une certaine manière l'Etat se sert d'EDF pour aider à restructurer Areva. C'est presque une alliance forcée, un partenariat voulu par l'Etat, mais pas forcément par EDF.

Quelle situation aujourd'hui ? EDF et Areva ont signé en 2016 un protocole d'accord qui formalise l'avancement des discussions relatives au projet de partenariat. Le protocole comporte 3 volets. Notamment un protocole non engageant qui porte sur le projet d'acquisition par EDF du contrôle exclusif d'une nouvelle société, NEW AREVA NP (NEW ANP). Dans cette société seront transférés les actifs et activités d'Areva concernant la conception, la fourniture de réacteurs nucléaires, les équipements et d'assemblages combustibles. Il prévoit un contrôle majoritaire de NEW ANP par EDF. La réalisation de l'opération est envisagée avant la fin 2017, sous réserve de l'approbation des Autorités de la Concurrence. La Commission européenne pose deux conditions à son feu vert : que la cession d'Areva-NP (la branche réacteurs) à EDF se fasse dans le respect des règles de la concurrence. Mais surtout, que la cuve de l'EPR de Flamanville, aujourd'hui fragilisée, redevienne conforme.

Une donnée nouvelle vient de se mettre en place avec le choix de N. Hulot comme ministre de l'écologie. Sa position sur ce dossier va être importante. Sa nomination a eu un effet sur le cours de la bourse d'EDF (baisse de 6 % en un jour). Les destins d'EDF et d'Areva sont désormais plus que jamais liés.

SYNTHESE : Engie et EDF seront-elles les sauveurs de la filière nucléaire française ?

« La situation du nucléaire en France est très préoccupante », reconnaissait Pierre-Franck Chevet, président de l'Autorité de sûreté nucléaire. Le secteur est majeur dans l'économie française. Il fait travailler 220.000 personnes via un tissu de 2500 entreprises. Entre le scandale des dossiers falsifiés portant sur la qualité de certaines pièces sorties des forges du Creusot, la quasi-faillite d'Areva, l'explosion des coûts et des délais de construction des réacteurs à eau pressurisée de troisième génération (EPR) en Finlande et à Flamanville, le nucléaire français est sérieusement chamboulé. Pire, l'image même du made in France est écornée à l'étranger. ENGIE fait un virage stratégique vers les énergies renouvelables, sa sortie des projets nucléaires en GB et Turquie est envisagée, se positionne vers la distribution d'énergie (au lieu de la production, cf lancement en 2017 de la commercialisation du gaz et électricité outre-manche). Du côté d'EDF, il faut noter les rachats aventureux à l'étranger avec un Etat actionnaire avide de dividendes qui ont laissé l'entreprise avec une dette qui approche les 38 milliards d'euros. Le contexte est celui de l'ouverture à la concurrence imposée par Bruxelles avec la disparition d'une bonne partie des tarifs réglementés qui assuraient des recettes régulières. Depuis janvier 2016, EDF a perdu près d'un quart de ses clients « entreprises ». Une hémorragie qui commence aussi à toucher les particuliers, de plus en plus séduits par des offres alternatives. Exemple : Direct Energie ou Lampiris qui proposent des tarifs de 10 à 20% inférieurs à ceux d'EDF.